

Zone de protection marine
de la baie Gilbert



**RAPPORT
ANNUEL** 2024



Contenu



En bref



Objectifs de conservation



Gestion et gouvernance



Espèces caractéristiques



Recherche et suivi



Collaboration et partenariats



Pleins feux sur : les avantages



Surveillance et application de la loi



Sensibilisation et mobilisation



Zones de protection marine établies en vertu de la *Loi sur les océans* du Canada

- | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------|
| 1. Mont sous-marin SĠáan Kínghlas-Bowie | 5. Anguniaqvia Niqiqyuam | 10. Banc-des-Américains |
| 2. Récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte | 6. Tuvaijuittuq | 11. Banc de Sainte-Anne |
| 3. Tang.ġwan – hačxwiqak – Tsigis | 7. La baie Gilbert | 12. Basin Head |
| 4. Tarium Nirytait | 8. Eastport | 13. Le Gully |
| | 9. Chenal Laurentian | 14. L'estuaire de la Musquash |





En bref :



Date de désignation

2005



Superficie

62,4 km²



Contribution aux objectifs de conservation marine :

< 0,01 %



Emplacement

Cette ZPM est située sur la côte sud-est du Labrador, dans la biorégion des plates-formes de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.), dans l'océan Atlantique.



Gérée par

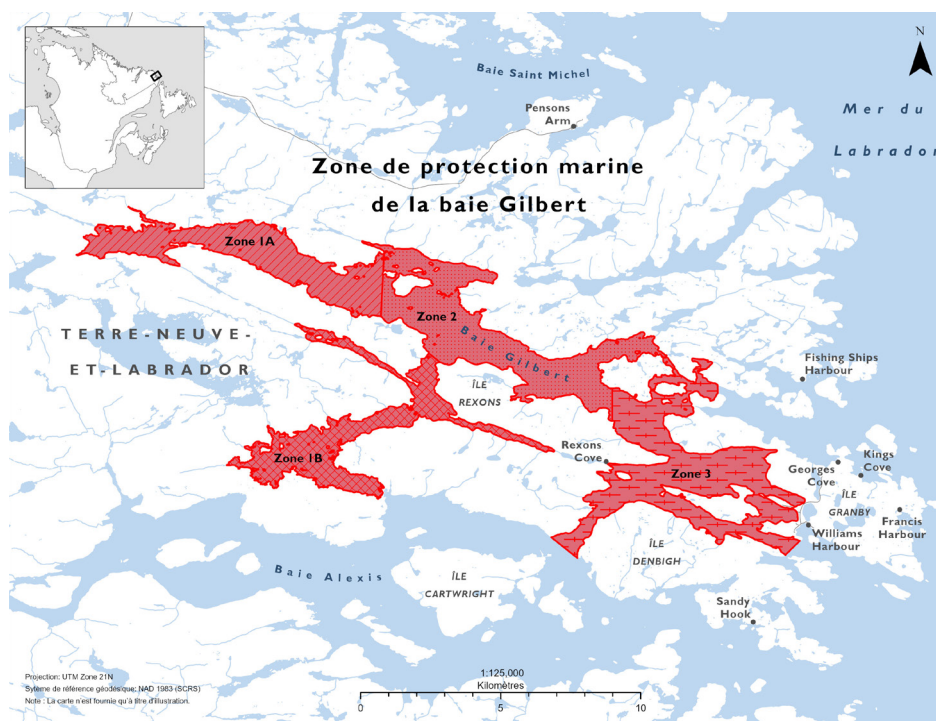
Pêches et Océans Canada (MPO); on travaille actuellement à mettre en place une cogestion avec le Conseil communautaire du NunatuKavut (CCN)



Zones

Il y a 3 zones de gestion.

- Zone 1 (28,7 km²) - Comprend 2 zones peu profondes dans les parties supérieures de la baie (1A et 1B). Ce sont des zones critiques pour la morue ainsi que pour le saumon, l'omble et la truite en migration, et elles abritent des bancs de maërl vierges
- Zone 2 (11,9 km²) - Une zone importante que la morue utilise pour la fraie, l'alimentation et la migration entre la partie extérieure de la baie en été et la partie intérieure en automne
- Zone 3 (19,5 km²) - Le secteur allant de la laisse de basse mer vers le large jusqu'à l'endroit où la baie Gilbert rencontre la mer du Labrador. Il s'agit d'une aire d'alimentation importante pour la morue adulte, et la diversité des espèces de poissons à nageoires est la plus élevée dans cette zone

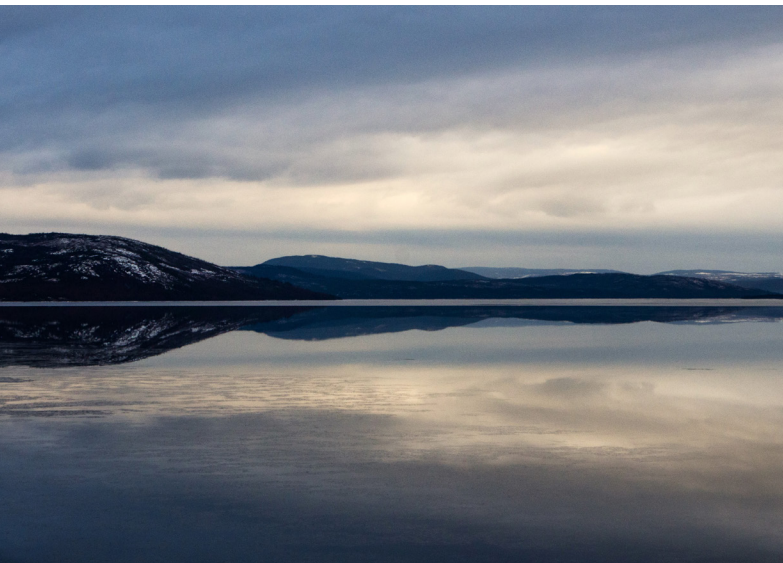


Carte de la zone de protection marine de la baie Gilbert.



Objectifs de conservation

- Conserver et protéger la population de morue de la baie Gilbert et ses habitats
- Conserver et protéger l'écosystème de la baie Gilbert
- Faciliter les occasions de recherche scientifique dans l'écosystème de la baie Gilbert
- Favoriser la sensibilisation et l'éducation du public au sujet de la ZPM de la baie Gilbert et l'inciter à la soutenir



Port Hope Simpson. Crédit photo : Kristen Milbury, CCN.



Gestion et gouvernance

La ZPM de la baie Gilbert a achevé deux cycles de plan de gestion et un troisième est en cours. Les plans de gestion comprennent de solides orientations fondées sur la science. [Le premier plan de gestion](#) (en anglais seulement) a principalement défini les objectifs et la justification de la ZPM, tandis que le [deuxième plan de gestion](#) a mis en évidence certains défis. Le troisième et actuel plan de gestion aborde la cogestion et la nécessité d'apporter des changements en matière de gestion adaptative. Le cycle de gestion actuel de trois ans (de 2023 à

2026) permet au comité consultatif de s'adapter à un environnement dynamique et de répondre aux préoccupations de gestion à court terme.

Le comité consultatif était auparavant représenté par des communautés adjacentes à la ZPM, mais il a récemment modifié pour inclure le CCN comme coprésident du comité aux côtes du MPO. Le CCN joue un rôle plus important dans la gestion de la ZPM de la baie Gilbert au nom de ses membres, et ce changement favorise une plus grande inclusion des connaissances locales dans les décisions de gestion. Le CCN et le MPO coprésident le comité consultatif et continuent de se diriger vers la cogestion de la ZPM pendant la durée de ce troisième cycle de gestion. Le comité consultatif ne s'est pas réuni en 2024, car une réunion prévue a été reportée à 2025.

Le CCN continue de recevoir des fonds du Programme de contributions pour la gestion des océans afin de travailler à l'atteinte des objectifs de conservation de la morue de la baie Gilbert. Les objectifs de ce projet, qui sera réalisé de 2023 à 2026, seront axés sur la surveillance et l'intendance de la ZPM et le renforcement des capacités afin d'améliorer la capacité du CCN à participer efficacement en tant que partenaire du MPO à la gestion de la ZPM de la baie Gilbert.



Panneau informatif concernant la ZPM de la baie Gilbert. Crédit photo : CCN.



En 2024, un plan d'activités a été soumis, approuvé et mis en œuvre. Ce programme annuel de surveillance de la ZPM de la baie Gilbert est une continuation du plus long programme de surveillance scientifique de la ZPM en vigueur au Canada en vertu de la *Loi sur les océans* et comprend des activités comme :

- le marquage;
- le marquage-recapture;
- la télémétrie acoustique;
- l'échantillonnage du plancton.

Des activités de recherche collaborative en cours ont également été incluses dans le plan, qui était axé sur la morue du Groenland, le chabot et le bar rayé.



George's Cove. Crédit photo : Kristen Milbury, CCN.

Espèces caractéristiques

La morue de la baie Gilbert, aussi appelée « morue dorée » en raison de sa couleur dorée, est techniquement une morue franche. Sa couleur unique est le résultat d'un régime alimentaire riche en crevettes et en crabes. Ces morues sont génétiquement distinctes et adaptées à leur environnement spécifique. Elles contribuent à la biodiversité écologique de l'espèce dans son ensemble, ce qui justifie des protections spéciales.

Contrairement à la morue franche, la morue de la baie Gilbert :

- est non migratoire;
- adaptée aux eaux plus froides;
- tolère les fluctuations environnementales comme la salinité;
- se reproduit plus tard dans l'été.



La morue dorée de la baie Gilbert. Crédit photo : CCN.

Recherche et suivi

En 2024, le programme de suivi des sciences écologiques, qui est en place depuis 1998, s'est poursuivi. Les activités du programme sont directement liées aux objectifs de conservation de la ZPM et comprennent le suivi des mouvements, de l'abondance et de la reproduction des poissons, ainsi que des conditions environnementales. Il existe une collaboration étroite entre le MPO et le CCN pour les travaux sur le terrain, la planification et la production de rapports qui alimentent les avis de gestion.

Une observation importante faite en 2024 montre que le changement climatique a un impact sur le succès reproductif de la morue de Gilbert Bay. En 2024, la réduction de l'enneigement hivernal a entraîné une diminution des eaux de fonte printanières, qui joue un rôle important dans la reproduction de la morue de la baie Gilbert. Un volume suffisant d'apport en eau douce

est nécessaire pendant la saison de la fraie en printemps pour conserver et protéger les œufs de morue de la baie Gilbert dans la colonne d'eau aux sites d'hivernage et de fraie. En 2024, ce volume d'eau douce n'a pas été produit parce que le Labrador a connu un hiver extrêmement chaud, une faible accumulation de neige et un faible ruissellement printanier. Il en a résulté une faible abondance d'œufs de morue et une faible abondance de juvéniles produits. Corey Morris, qui dirige le programme de suivi des sciences écologiques dans la ZPM de la baie Gilbert, a participé à plusieurs publications scientifiques récentes en 2024. Voici celles qui revêtent une importance particulière :

- Green et ses collaborateurs (2024) ont examiné les adaptations uniques de la morue de la baie Gilbert à son environnement exceptionnellement froid. Ce document a reçu un prix du choix de la rédaction;
- King et ses collaborateurs (2024) ont comparé les déplacements de la morue de la baie Gilbert, de la morue franche et de la morue du Groenland dans la baie Gilbert en se fondant sur le suivi par télémétrie. Ce document a également reçu un prix du choix de la rédaction.

Les lacunes en matière d'information comprennent les changements apportés à la pêche de la morue du Nord et l'incidence des réinstallations des communautés autochtones sur les pêches adjacentes à la ZPM, qui ne sont pas bien connues. Les connaissances locales pourraient aider à combler ces importantes lacunes en matière d'information.



Chalet du MPO pour le programme de suivi des sciences écologiques de la ZPM de la baie Gilbert. Crédit photo : Curtis Pennell (MPO).



Collaboration et partenariats

Le comité consultatif de la ZPM est coprésidé par le CCN et le MPO, et il est collaboratif et communautaire. Il veille à ce que les intérêts de tous les utilisateurs soient pris en compte. Les collaborations avec le CCN et le programme de gardes-pêche autochtones offrent un soutien constant grâce à la coordination d'initiatives de surveillance scientifique en été et en automne et à la participation à celles-ci.

De plus, le CCN et le MPO continuent de travailler à officialiser la cogestion de la ZPM de la baie Gilbert au cours de ce cycle de gestion. Dans le cadre de ce partenariat stratégique, des stratégies et des mesures de gestion ont été définies pour aider à assurer l'atteinte des objectifs de conservation de la ZPM. Les objectifs de conservation réglementaires demeureront la responsabilité du MPO, tandis que les objectifs de conservation non réglementaires seront atteints par l'intermédiaire des partenariats communautaires établis par le CCN et le Comité consultatif avec l'appui du MPO au besoin. En travaillant ensemble, le MPO et le CCN, avec l'appui du Comité, peuvent continuer d'explorer les possibilités d'aider à protéger la morue de la baie Gilbert et son écosystème, tout en offrant des avantages aux résidents de la région.

De plus, un partenariat continu avec des scientifiques de l'Université Memorial, dirigé par M. John Green, a débuté en 1996 et a pour objectif d'étudier la morue de la baie Gilbert. En 1998, un programme de surveillance collaboratif a été établi par l'Université et le MPO avec l'aide du CCN. La Direction des sciences du MPO et le CCN continuent de travailler ensemble régulièrement en vue de mettre en œuvre le programme de suivi des sciences écologiques de la ZPM de la baie Gilbert.



Collecte de renseignements sur la morue dorée de la baie Gilbert. Crédit photo : Kristen Milbury, CCN.



Pleins feux sur : les avantages

Écologiques

La ZPM de la baie Gilbert assure la protection à long terme de la morue de la baie Gilbert et de ses habitats. La morue de la baie Gilbert est une population résidente unique de morue franche, qui se distingue des autres populations de morues du Nord par d'importantes différences génétiques, comportementales et physiologiques. La ZPM de la baie Gilbert abrite également une variété de plantes et d'organismes marins, ainsi qu'une vaste gamme d'autres espèces marines, notamment :

- les mollusques et les crustacés;
- les poissons démersaux;
- les poissons pélagiques;
- la sauvagine;
- les mammifères marins.

Socioculturels

La préservation de la morue de la baie Gilbert et de la morue dorée est très importante pour les habitants du NunatuKavut. Le CCN participe activement à la ZPM depuis le début. Les objectifs de la ZPM sont directement liés aux buts et aux domaines d'intérêt du CCN concernant la glace, la mer et la terre. Il existe de nombreuses possibilités d'éducation et d'intégration des connaissances locales (c.-à-d. la réinstallation de Williams Harbour et ses effets sur les pêches, ainsi que la collecte de renseignements sur la pêche à la morue du Nord). Le renforcement des capacités autochtones est essentiel à la gestion de la ZPM et a amélioré l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans les stratégies de gestion des pêches.

Économiques

La ZPM de la baie Gilbert procure des avantages économiques aux collectivités avoisinantes. Les pêcheurs locaux ont été indemnisés pour leur participation à des projets de surveillance et de recherche, comme le programme pilote sur les casiers à morue. Le CCN appuie la réglementation de la ZPM par l'intermédiaire du programme des gardes-pêche autochtones, qui emploie plusieurs gardes-pêche. Le NCC construit un pavillon de recherche à Williams Harbour, que l'on pourra utiliser à des fins de formation, d'éducation et de recherche.



Surveillance et application de la loi

Les agents de Conservation et Protection (C et P) du MPO et les gardes-pêche autochtones du NunatuKavut effectuent des patrouilles de surveillance et d'application de la loi par bateau, par motoneige et par avion. Ils comptent parfois

sur l'aide d'agents de conservation provinciaux. Depuis 2007, le MPO travaille à inclure des patrouilles supplémentaires dans la ZPM.

Des patrouilles régulières sont effectuées à bord de navires du programme et, pendant les mois d'hiver, par motoneige lorsque les conditions de glace le permettent. Lorsqu'ils sont disponibles, les navires de patrouille semi-hauturiers (NPSH) et les plateformes de surveillance aérienne permettent également d'ajouter du temps de patrouille dans la ZPM. Les patrouilles conjointes avec d'autres groupes locaux d'application de la loi, y compris les gardes-pêche autochtones du CCN, sont toujours encouragées. En 2024, un total de 28 sites ont été contrôlés. C et P a consacré :

- 82 heures de patrouille effectuées par des agents des pêches;
- 30 heures de motoneige;
- 26,5 heures à bord de navires du programme;
- 18 heures à bord du NPSH.

En 2024, aucune infraction n'a été détectée dans les ZPM par patrouilles régulières, ce qui est probablement le résultat de l'augmentation du nombre de patrouilles et d'activités de surveillance du MPO et d'autres organismes comme les gardes-pêche autochtones du CCN. Les agents des pêches croient fermement que cette présence active a dissuadé les activités illégales dans les ZPM. Il est bien connu que les agents des pêches patrouillent régulièrement dans la zone, et cette présence continue d'être accueillie favorablement par la plupart des résidents locaux.



Surveillance aérienne par C et P. Crédit photo : MPO.



Sensibilisation et mobilisation

Pour la première fois depuis de nombreuses années, on a créé du nouveau matériel promotionnel, comme des tatouages temporaires et des autocollants représentant des espèces propres à la ZPM, comme la morue dorée. L'équipe de conservation marine a également envoyé des troussees d'activités au CCN pour qu'on les distribue aux enfants d'âge scolaire au Labrador. Ces troussees comprenaient des fiches d'activités sur le thème de la conservation marine, des casse-tête et des livres à colorier. En outre, 5 « billets de pêche à la morue dorée » ont été placés au hasard dans les troussees d'activités, offrant de petits prix comme :

- des t-shirts;
- des carnets imperméables;
- des gants réutilisables;
- des torchons écologiques;
- des autocollants;
- des tatouages temporaires.

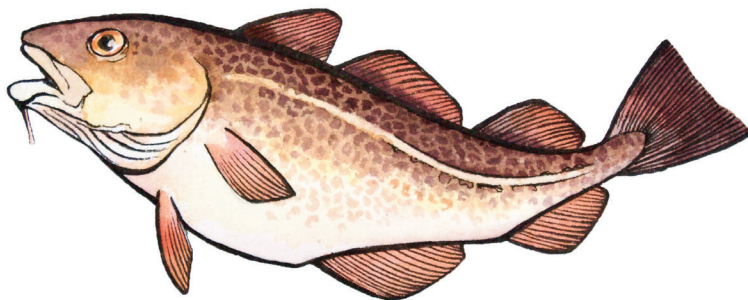
En 2024, les activités de la Journée mondiale des océans se sont étendues à Terre-Neuve-et-Labrador. Le CCN a organisé des événements en lien avec la Journée mondiale des océans dans quelques collectivités et a coordonné des activités



Événement du CCN en lien avec la Journée mondiale des océans. Crédit photo : CCN.

avec les écoles. À St. John's, le Marine Institute a organisé diverses activités, y compris un kiosque dirigé par le MPO qui présentait les aires de conservation dans la province et répondait aux questions du public. Environ 2 000 personnes ont pris part à l'événement!

En septembre 2024, le CCN a fait une présentation sur la ZPM de la baie Gilbert dans le cadre de l'atelier du Fonds pour l'étude de l'environnement à Membertou, en Nouvelle-Écosse, et dans le cadre de son atelier sur l'environnement et les ressources naturelles. Corey Morris (MPO) a également fait une présentation dans le cadre de l'atelier du CCN; celle-ci portait sur la morue de la baie Gilbert et sur des observations des répercussions des changements climatiques.



Autocollants et tatouages temporaires de morue dorée de la baie Gilbert. Crédit photo : Molly Wells Art.

Publié par :

Pêches et Océans Canada.

Région de la capitale nationale 200 rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6

Also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2026

Cat. No. Fs1-109F-PDF ISSN 2818-7008

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2026. Rapport annuel de la zone de protection marine (ZPM) de la baie Gilbert 2024. Rapport annuel. Zone de protection marine de la baie Gilbert. 9 p.